



Moquerie réseaux sociaux

Par **LineCé**, le **08/12/2020** à **09:19**

Bonjour,

Coincée sur la route par une action de chasse, j'ai filmé un sanglier entrain de se débattre et se faire dévorer par des chiens. Paniquée, le véhicule immobilisée on m'entend crier et pleurer tant la scène est violente. En diffusant ces images j'ai précisé que je ne souhaitais pas de débat sur la chasse mais plutôt des conseils sur la manière de réagir. Je ne voulais pas créer un tel buzz. 24h après j'ai supprimé les images car j'ai été victimes d'un déferlement de haine et de moqueries, et je ne voulais pas être poursuivie pour incitation à la haine. Puis je néanmoins porter plainte contre certains qui ont eu des propos désappropriés : "Elle pleure c'est mignon, chiale tu pisseras moins, vas-y ferme ta gueule, ignorante....". Copie d'écran à l'appui

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **08/12/2020** à **10:25**

bonjour,

je sais que c'est la grande mode de filmer tout et n'importe quoi et de le smettres ensuite sur les réseaux sociaux.

si vous ne pouvez pas supporter les commentaires des vidéos que vous mettez sur les réseaux sociaux, je vous conseille de vous abstenir de le faire, voir même d'aller sur les réseaux sociaux.

vous pouvez déposer une plainte mais je crains qu'elle n'aille directement à la poubelle.

salutations